



Voiture motrice pour chemin de fer électrique servant de modèle réduit ou de jouet.

Société dite : GEBRÜDER FLEISCHMANN résidant en Allemagne.

Demandé le 14 avril 1952, à 15^h 3^m, à Paris.

Délivré le 7 octobre 1953. — Publié le 11 février 1954.

L'invention est relative à une voiture motrice pour chemin de fer électrique servant de modèle réduit ou de jouet et a pour but d'améliorer les conditions d'entraînement de cette voiture. Elle consiste en ce que la voiture motrice possède au moins deux bogies à roues motrices, chaque bogie possédant un moteur séparé, de préférence un moteur à courant continu, avec un champ magnétique inducteur permanent.

L'invention améliore les conditions d'entraînement et les qualités de marche de la voiture motrice. L'entraînement par plusieurs moteurs procure un départ moelleux et présente l'avantage que le couple de démarrage est accru. Un autre grand avantage est l'augmentation de l'adhérence entre les roues et les rails qu'accompagne un accroissement proportionnel de la puissance de traction de la voiture motrice. Il y a lieu d'ajouter à cela qu'une voiture motrice construite conformément à l'invention possède une meilleure tenue de voie, particulièrement dans les courbes, et déraille moins facilement que les voitures connues ayant un seul moteur avec plusieurs bogies, deux par exemple. Le fait que le second bogie n'est pas entraîné mais est également moteur présente de grands avantages.

L'entraînement par plusieurs moteurs (habituellement deux) qui est ainsi proposé peut être employé sans difficultés au point de vue énergétique, en particulier lorsque l'on emploie des moteurs à courant continu avec un champ magnétique permanent, car ces moteurs n'ont besoin que de la moitié de l'énergie consommée par des moteurs dévelop-

pant la même puissance mais équipés avec des bobines d'excitation.

Le dessin annexé représente, sous une forme schématique et à titre d'exemple, une réalisation de l'invention.

La voiture motrice *a* possède deux bogies *b*, *c*, chacun d'eux comprenant deux paires de roues motrices. Sur chacun de ces deux bogies et conformément à l'invention est installé un moteur, *d*, ou *e*, (représentés seulement en traits interrompus) et qui sont, de préférence, des moteurs à courant continu avec un champ magnétique inducteur permanent.

La force d'entraînement des moteurs est transmise par la roue intermédiaire *f* à la couronne dentée *g* des roues motrices. Les moteurs sont avantageusement montés sur les bogies de façon à participer à leur mouvement de rotation.

RÉSUMÉ

Voiture motrice pour chemin de fer électrique servant de modèle réduit ou de jouet, caractérisée par le fait qu'elle comporte au moins deux bogies à roues motrices et que chaque bogie est équipé avec un moteur particulier, de préférence un moteur à courant continu, avec un champ magnétique inducteur permanent.

Société dite :
GEBRÜDER FLEISCHMANN.
Par procuration :
A. DE CARSALADE DU PONT.

